

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 20 décembre 2017

Membres votants présents : Marc Arène, Jean-Baptiste Bayle, Matteo Cacciari, Cyril Chacon, Arache Djanati-Atai, François-Olivier Lacaille, Etienne Parizot, Raphaël Galicher, Matthias Gonzalez, Edouard Kierlik (arrivé à 14h40), Jaysen Nelayah, Mélissa Ridet, Marion Spir-Jacob, Clara Verges

Membres suppléants présents : Gabriel Moreau, Romain Pousse

Membres représentés : Atef Asnacios (par Galicher Raphaël), Simona Mei (par Matteo Cacciari), Cécile Roucelle (par Mélissa Ridet), Angela Vasanelli (par Cyril Chacon),

Invités permanents présents : Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner, Vincent Repain (à partir de 16h07)

Matteo Cacciari préside la séance. Jaysen Nelayah est secrétaire de séance.
La séance débute à 14h08

1) Accueil et présentation des nouveaux élus étudiants au conseil de l'UFR

L'élection des représentants des étudiants au conseil de l'UFR Physique s'est tenue le 05 décembre dernier. Il n'y avait qu'une seule liste et 8 sièges étaient à pouvoir (4 titulaires et 4 suppléants).
7 étudiants nouvellement élus dont 6 sont présents au conseil du jour.

- Bayle Jean-Baptiste
- Verges Clara
- Pousse Romain
- Spir-Jacob Marion
- Moreau Gabriel
- Parison Sophie
- Arene Marc

Matteo Cacciari propose de faire un tour de table de table de présentation.

2) Approbation séance CUFR du 05/12/2017

Matteo Cacciari et Virginie Dudons informent le CUFR que le compte-rendu de la séance du 05/12/2017 est en cours de rédaction. Le PV sera envoyé aux membres du conseil dès qu'il sera prêt afin d'être approuvé lors du prochain conseil.

3) Convention ISUPFERE

En préambule, Matteo Cacciari présente brièvement la formation ingénieure ISUPFERE portée par l'École des Mines Paris Tech et dans laquelle Paris Diderot y met des ressources (100-200 k€) et récupère une partie des recettes (environ 50 k€).

Il informe le conseil qu'il est nécessaire de régulariser ce partenariat par une convention afin que cette formation soit validée par la le CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) de

l'université. En effet, cette formation non accréditée en 2014-2018 pour la DEF, n'a fait l'objet d'aucune modélisation dans APOGEE et donc aucun paiement d'heures dans HELICO ne pouvait être effectué au titre de cette formation.

Matteo Cacciari transmet au conseil la demande de Philippe Lafarge, responsable de la formation ISUPFERE d'approuver la convention de partenariat et son avenant qui spécifie le fonctionnement du diplôme.

Demande approuvée par le conseil par 15 voix pour et 2 abstentions.

4) Remplacement au Conseil Scientifique de l'UFR

François Graner informe le conseil de la modification prochaine de la composition du Conseil Scientifique de l'UFR. Cette modification fait suite à la démission de Cristiano Ciuti qui prendra bientôt la direction du laboratoire MPQ et la réintégration de Yann Gallais après une année de CRCT.

François Graner propose, pour la suite de cette mandature, de remplacer Cristiano Ciuti par Indranil Paul de MPQ et qui avait été nommé pour remplacer Yann Gallais pendant son absence. Indranil Paul a donné son accord pour rejoindre le CS. François Graner motive cette candidature par le bon travail accompli jusqu'ici par l'intéressé et par le fait que sa nomination ne modifiera aucunement l'équilibre des thématiques au CS.

Par ailleurs, François Graner propose également au conseil que la responsabilité HDR qui était jusqu'ici assurée par Cristiano Ciuti soit transférée à Yann Gallais. Ce dernier a affiché sa volonté de reprendre cette fonction. De plus, il précise que Yann Gallais ayant soutenu son HDR récemment sera apte à évaluer au mieux la recevabilité des dossiers HDR.

Le remplacement de Cristiano Ciuti par Indranil Paul, la réintégration de Yann et sa nomination comme responsable HDR sont approuvés par le conseil par 16 voix pour et 1 abstention.

Après le vote et à la demande des étudiants élus présents, François Graner explique la composition du CS en particulier son caractère interdisciplinaire et l'équilibre entre les thématiques. Il précise que le CS comprend deux étudiants élus choisis suite à un appel à candidature ouvert à tous les doctorants de l'UFR.

Les étudiants présents informent le conseil que cet appel à candidature n'a pas été reçu par l'ensemble des doctorants. Matteo Cacciari et François Graner prennent note de ce dysfonctionnement et assurent que le nécessaire sera effectué pour y remédier.

5) Echange de poste P6-P7/ Nikolic-Rollinde

Matteo Cacciari informe le conseil qu'il a été contacté par Irena Nikolic, enseignante-chercheuse de Paris 7 pour un échange de poste avec Emmanuel Rollinde enseignant-chercheur de Paris 6, tous deux rattachés au LPNHE.

Emmanuel Rollinde est actuellement en conversion de thématique vers la didactique. Il collabore déjà avec le LDAR et veut rejoindre ce laboratoire. Cécile de Hosson (directrice du LDAR) est favorable à l'accueillir au sein de son unité.

Matteo Cacciari rappelle qu'un échange direct de poste n'est pas possible. Les deux universités doivent s'accorder pour ouvrir au concours les deux postes simultanément. Les deux comités de sélections constitués statueront ensuite sur les deux candidats demandant leur mutation. Cela ne se fera pas avant 2019. Ainsi, pour l'année universitaire 2018-2019, Matteo Cacciari propose que les deux candidats à la mutation fassent une partie ou l'intégralité de leurs enseignements dans les universités où ils souhaitent être mutés suivant une convention d'échange de services entre P6 et P7. Les candidats décideront du volume horaire à échanger. A priori, cet échange a un coût nul pour l'enseignement de la Physique à P7.

Cette demande d'échange de poste a été visée favorablement par le LPNHE (laboratoire d'Irena Nikolic) et par l'IAP (laboratoire d'Emmanuel Rollinde).

François Graner ajoute que le CS a donné un avis favorable car l'échange est scientifiquement cohérent.

Etienne Parizot demande si Emmanuel Rollinde va continuer à enseigner la Physique après sa conversion thématique ? Matteo Cacciari répond qu'il n'a aucune information spécifique sur ce point. Donc, pour Etienne Parizot, cette mutation n'apporte aucune plus-value pour l'enseignement de la Physique à P7.

Matteo Cacciari ajoute par ailleurs que du point de vue scientifique, cet échange n'est pas neutre pour l'UFR avec l'équilibre des thématiques qui changent. Dans le cas présent, le poids de l'UFR au LPNHE va diminuer, et il s'agit du deuxième poste « deux infinis » 'transformé' vers une autre thématique, après le passage récent de J.P. Bruneton du LUTH au LIED. Matteo Cacciari suggère que, le moment venu, une réflexion soit menée sur ce point.

Imane Boucenna souhaite qu'un point sur le poids des différentes thématiques soit fait prochainement.

Le conseil donne son aval pour que Matteo Cacciari demande à la DRH de P7 de mettre en place le processus de rédaction de la convention d'échange et l'ouverture de poste (décision votée par 15 voix pour et 2 abstentions).

14H40 arrivée d'Edouard Kierlik (18 votants)

6) Offre de formation 2019-2023

Matteo Cacciari rappelle que la remise à plat de notre offre de formation a donné lieu à plusieurs heures de discussions au sein des groupes de travail (GTs), au CENS et lors de l'AG de décembre dernier. L'objectif du jour est de faire une synthèse de toutes ces discussions et de voter formellement afin de donner mandat aux GTs pour continuer le travail initié.

Constat :

Une offre de formation unique et rigide résultant en une baisse du nombre d'étudiants en Master.

Propositions :

Plusieurs pistes ont été formulées pour rendre nos formations attractives.

- En L1/L2, offre de formation diversifiée
- Année de remise à niveau des étudiants
- Parcours L2 professionnalisant (avec une forte interaction avec les IUT) pour irriguer nos LPRO
- Maintien parcours DLPC et CPEI
- Utiliser les ressources DLPC pour proposer un parcours Physique-Chimie
- Master,
- M1 en anglais avec P6
- Dédoubler les parcours en L3/M1 (fondamental et appliqué) pour mieux irriguer nos masters pro et recherche.

Le GT master a déjà commencé de travailler sur les structures fines des différentes propositions. Le GT Licence attend le feu vert du CUFR.

Imane Boucenna ajoute que les projets ont été bien perçus lors de l'AG.

Matteo Cacciari relève que peu de choses ont été avancées sur le L3 par le GT Licence alors qu'il a eu de nombreuses discussions sur le L1/L2.

Imane Boucenna répond que le constat qui est d'attirer plus d'étudiants en M1 est partagé par tous. L'AG est également favorable à un rapprochement P6/P7. De nombreuses questions sur le L1/L2 ont été soulevées car de nombreuses nouveautés sont proposées.

Matteo Cacciari se dit inquiet des multiplications des parcours en licence car potentiellement très consommateurs en ressources, en raison du volume élevé d'étudiants. Il rappelle que les formations créées en licence dans le passé récent, comme CPEI ou DLPC, par ailleurs très réussies, ont fini par coûter plus que prévu initialement, et elles n'ont pas apporté beaucoup d'étudiants dans nos masters. Il observe qu'aujourd'hui on propose la création d'autres parcours en licence sans en avoir fermé ou réduit aucun. Il indique qu'il faudra être vigilant sur l'équilibre des ressources entre L et M (répartition suggérée par l'université 60% - 40%), car la formation pour et par la recherche (et donc principalement en M) doit rester une des missions principales de l'UFR. Il rappelle que les étudiants élus au conseil d'UFR ont signalé qu'un parcours Magistère réduit à un label n'est pas suffisamment attractif. Il faudra donc l'étoffer avec du contenu supplémentaire afin d'attirer les étudiants motivés dans notre Master, et cela aura un coût. D'après ses estimations, les ressources à investir pour les nouveautés L1/L2 peuvent potentiellement dépasser ~~considérablement~~ les ~~estimations~~ avancées par le GT Licence. Il faudra garder des ressources pour les nouveautés Master et cela peut passer par l'établissement des priorités parmi les propositions des GT.

Raphaël Galicher et Melissa Ridet répondent que le CUFR n'est pas légitime pour amender les travaux des groupes de travail sans en discuter avec eux.

Matteo Cacciari ne partage pas cet avis. Il pense qu'il ne s'agit pas d'amender, mais plutôt de donner des prescriptions générales sur l'utilisation des ressources de l'UFR et d'établir des priorités. Il considère que c'est justement au CUFR, instance élue et représentative de toute l'UFR, y compris les collègues qui ont été moins impliqués dans les projets ~~formation, qui~~ formation, qui a la légitimité pour le faire.

Mathias Gonzalez rappelle au CUFR que l'objectif du jour est de donner le feu vert au GTs de continuer le travail avec des groupes élargis à tous collègues souhaitant intervenir sur la définition des UEs.

Après discussion, le conseil d'UFR réaffirme son soutien à ces projets, et donne mandat aux GTs de réfléchir maintenant plus concrètement à leur implémentation, avec la recommandation de cibler une répartition de l'enseignement en licence/master de 60/40 %, et de rester le plus proche possible du service d'enseignement de référence actuel, et dans tous les cas dans les 192 HETD.

Décision approuvée par 16 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

Julien Browaeys est invité à rejoindre le CUFR à 15h58.

7) Politique UFR sur la formation continue des enseignants du secondaire (J. Browaeys)

Julien Browaeys informe le CUFR de l'objet de son intervention. Il est question d'inviter l'UFR à définir une politique générale pour la formation des enseignants du secondaire afin d'afficher clairement les actions de l'UFR en faveur de la formation continue des enseignants du secondaire et sa volonté forte d'y participer.

Il informe le CUFR que chaque année les académies de Paris et de Versailles sollicitent les universités pour assurer la formation des enseignants du secondaire dans le cadre de la formation continue. Les offres de formation P7 sont gérées hors de l'UFR par le CAPE (Centre d'accompagnement des pratiques enseignantes) de l'université qui sollicite directement les EC intéressés.

De l'UFR de Physique, Nicolas Decamp, Cécile de Hosson et lui-même interviennent dans ces formations depuis une dizaine d'années dans des stages rémunérés en Didactique et science expérimentale.

La rémunération de ces interventions est actuellement gérée au cas par cas, avec une surcharge de travail non négligeable pour l'administration de l'UFR, et les heures concernées ne sont pas comptabilisées en heures d'enseignement.

Pour simplifier la gestion et donner une visibilité à leurs actions, et suite à une discussion avec la direction de l'UFR, Julien Browaeyls propose que ces heures soient comptabilisées dans leur service d'enseignement ou en heures supplémentaires si l'EC a déjà effectué ces heures statutaires dans la limite de 40 heures. Il précise que de toute façon ces heures seront rémunérées par le Rectorat.

16h07 : Vincent Repain rejoint le conseil.

Arache DJannati-ataï demande combien d'enseignants du secondaire sont accueillis ? 16/an à P7 répond Julien Browaeyls.

Matteo Cacciari propose, comme pour toutes interventions dans une autre composante moyennant compensation, de compter les interventions dans le cadre de la formation continue des enseignants du secondaire dans la limite de 32 heures sur les heures statutaires des ECs (moyennant compensation par le rectorat). Si les heures totales excèdent les heures statutaires, les heures seront comptées en heures supplémentaires.

Proposition votée à l'unanimité (18 votants)

8) Projet d'évolution de la bibliothèque de recherche Physique (V. Repain)

Vincent Repain prend la parole pour indiquer au conseil qu'une réflexion sur la bibliothèque de recherche Physique est en cours. Bibliothèque de 150 m² (110 m² RDC + 40 m² mezzanine).

Ces trois dernières années, la bibliothèque était souvent fermée et actuellement, elle est sous utilisée. Il avait été demandé à la Commission Bibliothèque de réfléchir aux évolutions possibles pour rendre cet espace plus vivant. Céline Benoit, responsable de la BU a fait remonter plusieurs propositions :

- Ajouter un coin de lecture généraliste pour attirer les BIATSS
- Installer un espace café pour inciter à venir passer du temps à la bibliothèque
- Libérer les m² occupés actuellement par les archives papier pour envisager la création d'un espace réunion d'une dizaine de personnes au RDC (table, fauteuil, vidéoprojecteur).
- Créer 3 espaces de travail au niveau de la mezzanine pour l'accueil des chercheurs invités.
- Prolonger les horaires d'ouvertures au-delà de 17h en recrutant des vacataires (doctorants).
- Mettre à disposition en accès libre à la BU un pc et une imprimante.

Céline Benoit propose également de s'impliquer davantage dans la vie de l'UFR en participant par exemple, aux actions de communication de l'UFR.

Vincent Repain propose de réaliser un questionnaire basé sur les propositions de Céline Benoit pour consulter les utilisateurs sur les évolutions possibles de la bibliothèque de recherche Physique. Le questionnaire sera diffusé courant janvier 2018.

Proposition acceptée à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h02.